

Liaisons SOS Loire vivante/

ENTRE
NOUS

06/2015
www.sosloirevivante.org



SOS LOIRE VIVANTE



Membre



EUROPEAN
ENVIRONMENTAL
BUREAU

ÉDITO

Amis des rivières vivantes,

Ségolène Royal ne comprend rien à l'hydroélectricité durable ! Dans différentes publications début janvier (lire notre RiverNews en annexe), nous en avons déjà longuement parlé. D'abord, notre Ministre de l'Ecologie semble ne pas connaître les aspects techniques. Mais pire, elle semble être une adepte du développement de l'hydroélectricité à tout prix, au point de vouloir beaucoup trop simplifier les procédures pour faciliter l'implantation des nouvelles centrales, notamment les petites et moyennes. Enfin, elle semble revenue sur les décisions d'effacement de deux barrages de Vézins et de La Roche qui Boit sur la rivière Sélune (qui se jette dans la baie du Mont St Michel), souhaitant maintenir ces centrales d'un autre âge dont l'effacement était pourtant déjà acté et confirmé par plusieurs Ministres de l'Ecologie suite à un travail exemplaire de concertation depuis près de 20 ans. Ces équipements sont totalement dépassés et tellement problématiques que même EDF n'en veut plus et qu'un large consensus a été obtenu localement pour rétablir la continuité écologique et développer

durablement la vallée de la Sélune.

Oui, nous sommes pour une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques, comme fixée au travers de la Convention signée par les électriciens nationaux et de nombreuses ONG de protection de l'environnement dont SOS et pilotée par le Ministère de l'Ecologie, et nous voyons son développement surtout au niveau de l'amélioration du parc existant (par une modernisation). En effet, il n'y a quasi plus de place en France pour de nouvelles centrales hydroélectriques, le potentiel restant se trouvant sur des rivières à préserver absolument.

Il est très clair pour notre association qu'un abandon de la décision de démantèlement des barrages sur la Sélune signifierait un départ immédiat de la table ronde de la Convention pour une Hydroélectricité Durable en Cohérence avec la Restauration des Milieux Aquatiques qui ne respecterait plus les engagements de la part du Ministère concernant la Sélune. C'en serait fini de ce travail d'intelligence collective et des échanges constructifs... et les «pessimistes» auront eu raison !

Le 1000^{ème} saumon à Vichy !



La meilleure année depuis 2003! De belles remontées aussi sur les autres rivières.
Lire : www.logrami.fr

D'une manière plus générale, les nouvelles politiques publiques, parfois sous l'habillage vert de la transition énergétique, menacent gravement nos rivières.

Trop de responsables politiques sont dans le brouillard et n'arrivent plus à discerner les enjeux actuels de développement durable. Ils détricotent les maigres acquis environnementaux des dernières années, condamnent ce qui reste de rivières vivantes et vont à l'encontre des engagements pris par la France auprès de l'Europe pour améliorer l'état des cours d'eau. Non seulement les dangers sont graves et imminents sur les écosystèmes des rivières (avec quelles conséquences directes sur l'homme ?) mais en plus c'est nous, les citoyens, qui allons devoir payer

Roberto Epple, Président

BONNEFONT BIENTOT DANS LA RNR

Sauvé par des militants et propriété de l'association, le Mas de Bonnefont est en plein cœur du futur périmètre de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) portée par l'Etablissement Public Loire et la Région Auvergne qui devrait voir le jour d'ici fin de l'année sur la Haute Vallée de la Loire. A l'occasion des travaux d'entretien annuel en vue de la saison estivale, plusieurs actions ont été organisées dont un grand «Oui à la RNR» vu du ciel !

Pour montrer notre soutien au projet volontaire de Réserve Naturelle Régionale (RNR) Haute Vallée de la Loire, nous avons disposé des lettres en tissus de 12m de hauteur, entre le Mas et la Loire, et les militants présents ont formé un grand sourire !



Plus d'infos dans notre bulletin spécial Haute Loire cet été

© SOS Loire Vivante, J.D.

SOMMAIRE

Page 2 : Infos Bassin

Page 3 : Vie de l'association - Page 4 - Brèves + la vie à Bonnefont

Annexes : Loire Mail n°197 + Page spéciale Consultation SDAGE + Rivernews Sélune



Déjà le 11ème voyage militant au coeur de la Loire

Au fil de la Mayenne et de la Maine du 31 juillet au 9 août

Cette année, nous avons rendez-vous avec les rivières Mayenne et Maine. Inscrivez-vous ! c'est ouvert à tous quel que soit votre âge et votre condition physique ! SOS Loire Vivante a préparé un itinéraire magnifique au plus près de la rivière, en vélo et de faible difficulté. Au programme : une matinée en canoë ainsi qu'une « minicroisière » sur la Maine, en bateau traditionnel de Loire. Nous irons aussi à la rencontre des personnes qui oeuvrent à la préservation des rivières, nous découvrirons les actions exemplaires, les points noirs ainsi que le patrimoine, le terroir et bien sûr la gastronomie de ce territoire. Voyage à la carte, participez un jour, deux jours ou 10 jours ! Convivialité, partage et découverte... Les Voyages au Coeur, c'est une expérience inoubliable !



© J.P. Chabanon, SOS Loire Vivante.



© Moulin de Thévalles.fr

Inscrivez-vous au 04 71 05 57 88 ou sur www.sosloirevivante.org, rubrique Voyages au Coeur de la Loire

BARRAGE DE VILLEREST NOUVEL AMENAGEMENT TOURISTIQUE

Après l'échec total de l'aménagement touristique initial, de nouveaux travaux à fins touristiques et d'intégration paysagère sont prévus



Barrage de Villerest © Roannais agglomération

par l'Agglomération de Roanne sur le site du barrage. Nous souhaitons que ces nouveaux investissements portent enfin leurs fruits... Il est notamment prévu un bassin biologique qui offrira un espace de baignade alternatif, un nouveau pôle nautique, une zone festive, des aires de stationnement... ainsi qu'une fresque géante sur le parement du barrage (cf. photo). Malheureusement ce n'est pas le saumon de la Loire dont les remontées sont stoppées par l'ouvrage qui sera représenté ! D'ailleurs un saumon a de nouveau été observé il y a quelques semaines par LOGRAMI tentant toujours et encore l'impossible pour aller frayer...

Lien travaux www.roannais-agglomeration.fr rubrique les grands projets

LOIRE ALLIER ARDECHE RELIER LES HOMMES : ÇA MARCHE !

C'est une excellente initiative que celle du Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise qui souhaite créer une « itinérance » (chemin en étapes avec mise en avant des hébergements, de la restauration, des paysages, des animations, du patrimoine, des savoirs faire,...) reliant les Sources de la Loire, de l'Allier et de l'Ardèche ! SOS Loire vivante s'implique et participe très activement à cette démarche. En effet, c'est un exemple concret de mise en cohérence de nos forces, idée que nous défendons depuis des décennies et qui est emblématique de la future Réserve de Biosphère UNESCO ! Rappelez-vous, plusieurs « Voyage au Coeur » ont déjà été organisés sur ces terres d'eau et de moyenne montagne, dont « La marche des 3 Sources », l'an dernier !

Lien : www.mabloireallierardeche.org

LE CORELA DISPARU VIVE LE CEN

Le 1^{er} avril dernier (et ce n'est pas un poisson) le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de la Région Pays de la Loire a remplacé le Conservatoire des Rives de la Loire et de ses Affluents.

Ce dernier, créé en 1992, remplissait parfaitement ses objectifs de préservation et de valorisation des paysages ligériens et de leur biodiversité, depuis Montsoreau jusqu'à l'Estuaire. Nous regrettons la disparition de cet outil efficace, saluons son bon travail durant toutes ces années et espérons que la sauvegarde de la Loire et ses écosystèmes reste LA grande priorité du nouveau CEN, qui par nature ne s'occupera pas que des rivières. Ce serait dommage que la nouvelle entité devienne « un machin », la Loire y perdrait certainement...



© E. Lemoine-Maulny, SOS Loire Vivante.

LES CROISIERISTES DEBARQUENT en LOIRE

Ça y est, le bateau MS Loire Princess navigue sur la Loire. Après son inauguration en grandes pompes à Nantes le 2 avril dernier, les premiers touristes sont arrivés à bord de ce bateau de croisières long de 90m qui a fait couler beaucoup d'encre. En effet, les associations de protection de l'environnement doutaient et continuent de douter, en raison du débit très variable de la Loire, que la navigabilité d'un bateau de cette taille ne soit limitée qu'à quelques semaines par an... L'offre proposée par le croisiériste consiste en des voyages de 5 à 8 jours pour découvrir les paysages et le patrimoine de Loire entre Bouchemaine et Saint Nazaire. A noter que bon nombre de visites, comme celle des châteaux de Touraine, se font en bus. Dans ce cas, le MS Loire Princess est un simple hôtel flottant... Il faut préciser que nous ne sommes pas contre le tourisme fluvial, mais nous insistons pour que ce soit le bateau qui s'adapte au fleuve et non l'inverse... et dans ce cas, nous resterons très vigilant !

La vie de l'association

Une asso, ça bouge !

LES COULISSES DE SOS LOIRE VIVANTE

Galerie de portrait des administrateurs, des bénévoles et des salariés



Guy Trescartes, militier c'est vivre !

Ah ! les fameuses crêpes de Guy ! Tous ceux qui connaissent SOS, connaissent forcément les crêpes de Guy à la farine de lentilles du Puy en Velay AOC ! C'est aussi un cuisinier hors pair pour toutes les manifestations, actions, mobilisations et surtout pour les Voyages au Coeur de la Loire. Il est aux petits soins de chacun, 10 jours durant, ravitaillant partout, par tous les temps grâce à sa cuisine mobile.

Guy est un militant dans l'âme, un hyper actif depuis toujours : agriculteur, ancien militant et porte parole national de la confédération paysanne, membre de la chambre d'agriculture de Haute-Loire, administrateur au CIVAM 43, Auvergne et national (Centre d'initiatives pour favoriser l'agriculture et le milieu rural), créateur des Fermiers de la Haute Vallée de la Loire... (on en oublie) il milite pour une agriculture paysanne et durable, soucieuse de l'environnement. Il est aussi très impliqué dans SOS, et ce depuis le début. Il s'occupe d'ailleurs de la bonne gestion des comptes en tant que trésorier.



© Roberto Epple, SOS Loire Vivante.

Malgré toutes ces activités, Guy trouve encore le temps de jardiner avec le soutien de la lune, mais aussi d'animer une émission de radio sur FM 43 et d'écrire des articles pour «Regards d'ainés»... La générosité de Guy n'a d'égal que sa modestie !

Denis Caudron, passion rivières sauvages



© Denis Caudron.

Denis est l'un des fondateurs du projet Rivières Sauvages pour lequel il s'est totalement dévoué depuis 2008. Tout son parcours de vie d'ailleurs est un engagement au service de la protection des rivières ! Quelques exemples : gestionnaire au sein d'une AAPPMA, militant d'associations comme ANPER TOS (association de protection des eaux et des rivières- Truite Ombre Saumon), Eau et rivières de Bretagne, l'AIDSA (Association internationale du saumon atlantique), inventeur d'un dispositif breveté qui facilite la migration des truites dans les petits ouvrages routiers...

Grégory Jovignot (voir aussi Liaisons n°61) a choisi de quitter l'association après 6 ans d'engagement et d'implication sans faille pour les rivières. Il s'est réorienté vers sa passion, la randonnée, et a entamé en janvier une formation d'accompagnateur de moyenne montagne, dont il vient de réussir l'examen théorique. Félicitations et bonne continuation !

Il a notamment participé à la fin des années 90 à la dénonciation des effets catastrophiques des marnages sur la rivière Dordogne, liés à la gestion par éclusée de la chaîne de barrages hydroélectriques. Il a également travaillé pendant 16 ans à la restauration des cours d'eau au sein des collectivités territoriales en lien avec plusieurs Agences de l'Eau ... Denis a également pour passion la pêche des salmonidés migrateurs sauvages ! Et à force de parcourir les rivières sauvages du monde (Norvège, Russie, Canada...), il a pris conscience du besoin urgent de créer un vrai outil au service de la protection de nos derniers bijoux encore sauvages... La rencontre avec Martin Arnould et Roberto Epple a permis de se lancer dans l'aventure, et c'est d'abord comme bénévole pendant plusieurs années qu'il s'est engagé pour mettre sur pied le projet Rivières Sauvages. Depuis janvier 2014, il est salarié d'ERN en tant que coordinateur technique Rivières Sauvages. De son bureau au cœur de la campagne bretonne encore préservée, il garde un œil attentif sur l'Ellé, cette belle rivière encore sauvage où il à l'occasion de rencontrer la loutre régulièrement.

Hommage à Jacqueline Arnould

Parmi les pionniers qui se sont dressés contre le projet d'aménagement de barrages sur la Loire, il y a eu Jacqueline Arnould, qui nous a quitté dernièrement. Avec une poignée d'alti-ligériens, dès 1988, elle s'est opposée au grand barrage de Serre de la Fare. Jacqueline a maintenu haut l'étendard de la révolte, tout au long de la lutte non violente, déterminée, joyeuse, et ouverte pour sauver un fleuve majestueux, pour sauver notre lien à des rivières vivantes. Jacqueline était de toutes les actions. Elle a nourri les hommes et les femmes avec ses gâteaux, mais aussi avec ses chansons ! Elle a aussi entraîné dans l'aventure toute sa famille, son époux, Jean François qui a été le premier Président de SOS Loire Vivante, ses enfants, dont deux sont devenus des professionnels de l'écologie.

Si le cours quelquefois désespérant de l'Histoire a pu changer sur la Loire, c'est pour partie à Jacqueline qu'il le doit. Qu'elle en soit remerciée, du fond de nos cœurs.

Lire l'intégralité sur www.sosloirevivante.org



Expos Rivières d'Images et Fleuves de Mots



© SOS Loire Vivante

Pour sa 18ème édition, notre grand projet pédagogique de sensibilisation des enfants aux rivières s'expose en Anjou (49) aux Ponts de Cé (parc Claude Debussy) jusqu'au 22 juin. Plus de 60 œuvres grand format réalisées durant l'année par autant de classes d'écoles situées partout dans le bassin de la Loire.

A noter à Bruxelles, en juillet, une grande exposition de toiles de RIFM au Parlement Européen de la Jeunesse !

MARATHON DU SAUMON
PARTICIPEZ

Le prochain Marathon du Saumon se déroulera du 10 au 26 juillet 2015. De nombreuses étapes pour toute la famille, tout au long de la Loire, vous attendent. Pagayez, découvrez, partagez ... dans le sillage des saumons !

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site : www.marathondusaumon.fr



Big Jump, 12 juillet, 15h
Sautez !

Tout le monde se baigne, se mouille, le même jour, à la même heure...

Déjà des centaines d'événements en Europe. Vous aussi participez !

Infos au 04 71 05 57 88 et carte des événements sur www.bigjump.org

TERRE DE LIENS
PROJET BIO A CHADRON

Terre de Liens ? c'est un mouvement associatif, qui agit partout en France avec trois engagements principaux : enrayer la disparition des terres agricoles, alléger le parcours des agriculteurs qui cherchent à s'installer, et développer l'agriculture biologique et paysanne.

En Haute Loire, Terre de Liens Auvergne prépare un projet d'acquisition du domaine des Eygageyres à Chadron en partenariat étroit avec SOS Loire Vivante, la Mairie de Chadron et de nombreux partenaires. Nous serons notamment en charge d'élaborer la page internet de l'appel à souscription (épargne solidaire) qui sera en principe prévu dès juillet prochain, présentant le projet porté en bio ! On vous dit tout dans un bulletin spécial Haute Loire cet été !

A noter, un appel à candidature pour l'exploitation de la Ferme de Flaceyre (à Vorey). Voir le site : www.terredeliens.org

PAS DE GOLF
A MONTCOMBROUX

Allier Nature se mobilise et lance une cyberaction contre un projet de golf sur la commune rurale de Montcombroux les Mines. Ce projet se situe aux antipodes du développement durable : gaspillage de terres agricoles et d'espaces naturels (300 ha), de la ressource en eau, atteintes à la biodiversité, pollutions... Il est aussi associé à une vaste opération immobilière démesurée : construction de trois hameaux de haut standing, hôtel, parking...

www.cyberacteur.org



© SOS Loire Vivante

NOUVEAUTE : Durant tout l'été 2015, un permanent sera sur place pour entretenir le site, accueillir et informer les visiteurs et randonneurs.

CENTER PARC ROYBON
APPEL A DON

La FRAPNA lance un appel à dons sur le site de financement participatif Citizencase pour soutenir son action juridique contre le projet de Center Parc de Roybon, un projet aussi pharaonique qu'ubuesque de 1000 cottages artificiels au cœur d'une nature jusqu'ici préservée... L'association a besoin de vous d'ici fin juin 2015 dans ce combat qui s'annonce âpre... Pour plus d'informations : <http://citizencase.org> projet centre parc roybon

ADHESION ET ABONNEMENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Courriel : Téléphone :

- 10 € : adhésion réduite (chômeur, étudiant...)
 12 € : abonnement sans adhésion (version papier)
 20 € : adhésion seule
 30 € : adhésion et abonnement
 50 € : adhésion abonnement et don
 € : don

Date et signature :

Chèque et bulletin à adresser à :
SOS LOIRE VIVANTE,
8 rue Crozatier,
43000 LE PUY EN VELAY



LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France
<http://www.sosloirevivante.org>
Tel : 04 71 05 57 88 / sosloirevivante@rivernet.org
Directeur de publication : Roberto Epple
Coordination : Simon Burner
Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Epple, Lucie Galland, Estelle Lemoine-Maulny, Grégoire Pays, Corinne Forst.
Imprimé par Phil'Print (43), labellisé Imprim'Vert - Certifié PEFC, papier recyclé
Mise sous plis et affranchissement par les élèves de la section Découverte professionnelle (DP3) du collège Lafayette (Le Puy en Velay) en faveur d'une cause associative

Consultation publique sur l'eau

C'est maintenant et jusqu'au 18 juin !



Donnez votre avis sur l'eau et les inondations en Loire-Bretagne



Consultation publique sur l'eau ? C'est quoi ?

VOUS, habitants du bassin Loire-Bretagne, êtes consultés sur la politique de l'eau car deux plans de gestion, celui des eaux et celui des inondations du bassin Loire Bretagne, doivent être renouvelés pour une période de 6 ans.

Et dans le cadre d'une démarche démocratique, votre avis est demandé sur :

- **le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)** et son programme de mesures associé. En résumé, il fixe les **objectifs à atteindre en termes de qualité de l'eau et des milieux aquatiques**, de quantité d'eau, de répartition et de gestion de la ressource.

- **le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)**. Il décrit la **stratégie pour prévenir et gérer les inondations**.

Ces documents s'appliqueront pour les années 2016 à 2021. Ils serviront de cadre réglementaire à toute décision qui a un impact sur l'eau dans le bassin Loire-Bretagne.

L'avenir de l'eau nous concerne tous, en tant que citoyen, **CHACUN doit donner son avis !**



Qui nous consulte ?

C'est le comité de bassin Loire-Bretagne, véritable « parlement local de l'eau » regroupant des représentants de l'Etat, des collectivités, des industriels, des agriculteurs et des associations sur un immense territoire (1/5ème de la France) depuis sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère (zone verte sur la carte) !

Avec l'Etat, ils ont préparé ces plans de gestion et souhaitent connaître l'avis du plus grand nombre avant de les adopter définitivement.

Comment participer ?

1. **Directement sur le formulaire internet** disponible sur www.prenons-soin-de-leau.fr

Ce site vous informe bien évidemment sur le contenu des deux plans.

2. **Sur formulaire papier** : à retirer dans votre préfecture ou au siège de l'Agence de l'Eau à Orléans (9 avenue Buffon).

3. **Par contribution libre par email** : écrivez vos remarques et propositions à : sdage@eau-loire-bretagne.fr

Les contributions des associations sont également attendues....

Le SDAGE : un objectif central de bon état des eaux

Le SDAGE fixe un objectif de bon état, pour l'année 2021, **pour 61 % des cours d'eau, plans d'eau et eaux côtières**.

Le dernier bilan du plan précédent montre que **seulement 30 % des masses d'eaux sont en bon état** et 20 % s'en approchent. Il fixe également des objectifs de quantité pour les nappes et cours d'eau les plus « sollicités ».



Besoin d'arguments, d'idées, ... pour donner votre avis ?
Tournez la page !

SOS Loire Vivante et la consultation



Mieux comprendre le SDAGE et le PGRI en quelques minutes ?
Donner votre avis en connaissance de cause ?

Ecoutez nos émissions de radio, téléchargeables gratuitement sur notre site internet www.sosloirevivante.org rubrique Consultation. Choisissez parmi différentes durées et thèmes : qualité, quantité, préservation de l'eau et gouvernance.



Pour tout savoir en détails sur le contenu du SDAGE et du PGRI, vous pouvez aussi aller sur le site www.prenez-soin-de-leau.fr

SOS Loire Vivante a aussi donné son avis, voici les remarques principales

Disposer d'un SDAGE et « d'un parlement local de l'eau » est une chance pour préserver notre bien commun qu'est l'eau.

Hélas, les objectifs et les moyens restent sensiblement les mêmes d'un plan sur l'autre ! Même si des progrès ont été faits, on est encore loin de l'atteinte des objectifs de 61% des masses d'eau en bon état écologique prévu initialement pour 2015. Les derniers chiffres officiels pointent seulement un petit 30% ! De gros progrès sont notamment à faire en matière de pollutions diffuses (essentiellement d'origine agricoles) et dans l'état « morphologique » des cours d'eau (formes de la rivière).

Vers une approche préventive et non plus curative

Pour les associations de protection de l'environnement, il est urgent d'enfin investir massivement dans des mesures d'actions préventives, et non plus d'agir en réaction à des pollutions ou suite à la dégradation de milieux naturels, comme c'est le cas. Il faut oser aborder les vrais problèmes... comme le changement des modes de production agricole (moins gourmand en eau et moins polluant).

Appliquer le principe Pollueur-Payeur

Même si c'est une question qui ne peut pas être réglée seulement à ce niveau, le projet de SDAGE ne donne pas suffisamment d'orientations volontaristes pour appliquer le principe Pollueur-Payeur.

Dans son rapport 2015, la Cour des Comptes note cette contradiction : en 2013, les usagers domestiques règlent la majeure partie de la facture du coût de l'eau (87 % du montant total) tandis que la part des industriels est descendue à 7% et celle des agriculteurs stagne autour de 6% !!!

Demander une meilleure représentation

Le nombre de sièges pour les associations pour la protection de l'environnement au sein des instances administratives du bassin est insuffisant. Notre représentation doit être renforcée. De même, celle des consommateurs qui devrait être proportionnelle à leur contribution financière !

Focus sur ...

Les pesticides : aller au-delà du volontariat, se fixer des objectifs chiffrés

Le SDAGE avance que « la diminution des pollutions par les pesticides repose notamment sur la réduction de leur utilisation » par l'agriculture (90% des pesticides sont utilisés par cette activité). Pour y parvenir, le SDAGE prône la réduction de leur utilisation par le volontariat des agriculteurs.

SOS Loire Vivante demande la mise en place d'actions pilotes partout sur le Bassin avec des objectifs chiffrés ambitieux (qui vont au-delà de la loi), un calendrier clair, des moyens adaptés et des évaluations et une communication à la mesure de l'enjeu !

La question centrale des prélèvements d'eau

Le partage de la ressource en eau est un enjeu majeur ! Le SDAGE rappelle à de nombreuses reprises la nécessité d'une gestion « équilibrée et économe » de la ressource en eau. Mais incite trop peu aux pratiques économes !

Autre contradiction, il prévoit le développement des réserves de subs-

titution confortant une agriculture ayant un impact quantitatif mais aussi sur la qualité de la ressource en eau. Il semble important que le SDAGE intègre davantage la notion de « pratique agricole économe en eau ». Cela semble plus adéquat pour s'adapter au changement climatique que de créer des réserves de stockage.

Comme pour la partie sur les inondations, il ne s'agit plus de subir mais d'anticiper le risque lié au changement climatique par des mesures durables et pérennes.

Des zones humides mieux préservées, sanctuarisées ?

Au cours du siècle dernier, plus de la moitié des zones humides en Europe et dans le monde a disparu. Notre pays n'est pas épargné. Dans le chapitre consacré à leur préservation est rappelé que les zones humides « présentant un intérêt environnemental particulier et les zones humides dites stratégiques sont préservées de toute destruction même partielles ». Or, aussitôt apparaissent un certain nombre de dérogations (en cas de projet d'intérêt général type barrage de Sivens ... ou d'intérêt public majeur en sites NATURA 2000), qui, à notre avis, en limite la portée des dispositions prévues...